

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE CLISSON****ARRETE DE VOIRIE PORTANT ALIGNEMENT**

LE MAIRE,

**VU** la demande en date du 21 septembre 2023 par laquelle la Société PRISME GEOMETRES EXPERT domiciliée 2 rue de la Garenne à Vertou (44120), et agissant pour l'indivision HERVOUET ;

demande L'ALIGNEMENT de la propriété sise 20 La Palaire et cadastrée ZC 72, 274, 187, 185, 184, 74, 155, 73, 71 et 1 86, sur la commune de Saint Hilaire de Clisson dans le cadre de la délimitation avec la voie communale ;

**VU** le code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la voirie routière ;

**VU** la loi modifiée n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

**VU** l'état des lieux,

**ARRETE****ARTICLE 1 - Alignement.**

L'alignement de la voie susmentionnée au droit de propriété du bénéficiaire est défini par :

Deux extraits de plan de propriété de plan cadastral matérialisant la limite de fait du domaine public annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2 - Responsabilité.**

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

**ARTICLE 3 - Formalités d'urbanisme.**

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

**ARTICLE 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté**

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai de UN an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Il n'est pas créateur de droit et peut être retiré à tout moment.

Fait à Saint Hilaire de Clisson, le 30/09/2023  
Monsieur Le Maire Denis THIBAUD



➤ **ANNEXES :**

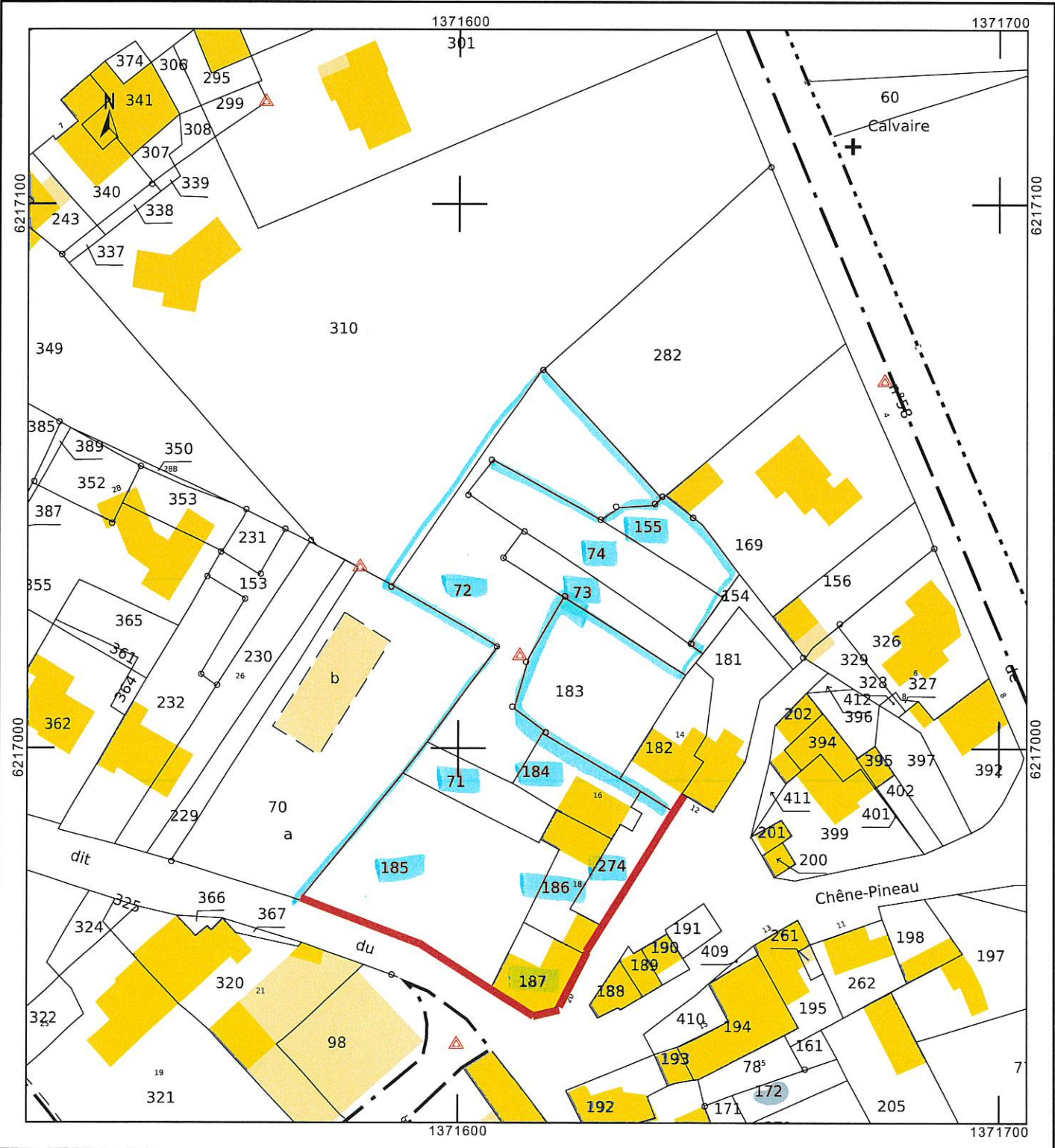
- Extrait cadastral du 30/09/2023 - Échelle 1/1000
- Plan de reconnaissance de limites zone sud par le géomètre Prisme – échelle 1/250

➤ **DIFFUSION :**

Le bénéficiaire pour attribution

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NANTES 6, allée de l'Île-Gloriette - BP 24111 44041 Nantes Cedex, dans les deux mois à compter de sa notification. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de Saint Hilaire de Clisson.

<p>Département : LOIRE ATLANTIQUE</p> <p>Commune : SAINT-HILAIRE-DE-CLISSON</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Pôle de Topographie et de Gestion Cadastre de NANTES 2, rue du Général Marguerite 44035 44035 NANTES Cedex 1 tél. 02 51 12 86 36 -fax ptgc.440.nantes@dgifp.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : ZC Feuille : 000 ZC 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2000 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 28/07/2023 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC47 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques</p>	<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p style="text-align: center;">cadastre.gouv.fr</p>	





IND	DATE	DESCRIPTION DES MODIFICATIONS	Pour annexe à l'arrêté N° AV 23-078
	11/09/2023	projet de division	M. MOUSSET
A			
B			
C			
D			

Nivellement rattaché au système IGN 69 approché par GPS  
Coordonnées rattachées au référentiel RGF93 système de projection Lambert CC47

**PRISME**  
Géomètres Experts Associés  
www.prisme-ge.fr

BUREAU PRINCIPAL	BUREAU SECONDAIRE	PERMANENCE
2 Rue de la Garenille 44120 VERTOU tel : 02.40.34.46.29	11 Rue Henri Maingault 44200 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE tel : 02.40.80.67.20	1 Rue Pierre Dautel 44160 ANCENIS ST GEREON tel : 02.40.36.30.67

e-mail : contact@prisme-ge.fr

